

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 septembre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Sylvie DODY, Yves BONANSEA, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, Martine LANDRY, Anne PORRO.

Étaient absents excusés : Emmanuel VIENNET (procuration donnée à Philippe EDME), FARQUE Christine (procuration donnée à Anne PORRO).

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03-07-2024
- Rappel des travaux de l'été 2024
- Travaux assainissement : suivi chantier, informations diverses
- SAEP (syndicat eau) : compte rendu de l'AG du 11-07
- Maison Chanet : poursuite du projet, propositions de rénovation de Mr Piguenet, maître d'oeuvre
- FSL FAAD
- Logement : délibération libération caution Mme CUCHE Angélique et réflexion sur le devenir de l'appartement communal
- Questions diverses (téléphonie : fermeture du réseau cuivre)

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03-07-2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ Bilan travaux de l'été

Plusieurs travaux ont été réalisés cet été :

- Renforcement du mur du cimetière communal par les chantiers départementaux
- Remise à neuf d'une partie du chemin des Aviateurs et du chemin communal menant au GAEC Fleurs de Lys.
- Pose d'un miroir routier au carrefour de la rue des Jardins avec la Grande Rue

3/ Travaux assainissement : suivi chantier, informations diverses

Les travaux sont en cours sur le chemin des Vignes. Pendant les travaux, un chemin a été réaménagé pour permettre l'accès aux riverains, un arrêté municipal a été pris pour la pose d'un STOP au débouché de la RD17.

Problème posé par le raccordement d'une parcelle par erreur. La solution proposée comporte une participation des propriétaires au coût des travaux. Une négociation est en cours entre la mairie et les propriétaires de la parcelle.

La commune a décidé de profiter de la présence de l'entreprise Mourot afin de leur faire réaliser un devis pour l'élargissement de la voirie sur 3 endroits du chemin des Vignes. D'autres devis ont été demandés. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de retenir la proposition de l'entreprise Mourot pour un montant de 2634€ TTC.

Problème du ramassage des ordures ménagères : la commune demande aux riverains de déposer les bacs à l'entrée du chemin des Vignes pendant la période des travaux.

4/Syndicat des Eaux de Byans : compte rendu de l'AG du 11-07

Lors de son AG, le Président du Syndicat de Byans a annoncé que les communes de Dampierre, Evans, Salans, Ranchot allaient rejoindre le syndicat au 1^{er} janvier 2025. Le SAEP de Byans et le SIAED vont fusionner pour créer un nouveau syndicat dénommé Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable Doubs Jura. Les nouveaux statuts sont en cours de rédaction. Une réunion à destination des Maires des communes environnantes est organisée par ce syndicat le 26 septembre 2024 afin d'élargir éventuellement le Syndicat à d'autres communes.

5/Maison Chanet

Signature devant notaire de l'achat entre Mr CHANET et l'EPF le 30 septembre 2024.
Etude de la rénovation du bâtiment en cours. Demande d'AMO avec le Département pour avancer sur le projet.

6/ FSL FAAD (fonds solidarité logement, fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté)

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de refuser la participation à ces deux Fonds.

7/ Logement communal : libération de caution et réflexion sur le devenir de l'appartement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'état des lieux de sortie du logement occupé par Mme Angélique CUCHE a été réalisé le 05/09/2024.

Etant donné qu'il n'y a pas eu de dégradations, il est proposé de restituer à Mme Angélique CUCHE la totalité de la caution versée à l'entrée des lieux soit 400 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres de restituer en totalité la caution de 400€ à Mme CUCHE Angélique.

8/Question diverse :

Téléphonie /suppression du réseau cuivre : la commune de Lombard fait partie du lot n°4 qui verra la suppression du réseau cuivre en 2028. Il est donc conseillé aux habitants non raccordés à la fibre de se renseigner en amont auprès de leurs fournisseurs pour trouver une solution alternative au réseau cuivre. Une réunion d'information en mairie de Quingey aura lieu le 26 septembre 2024.

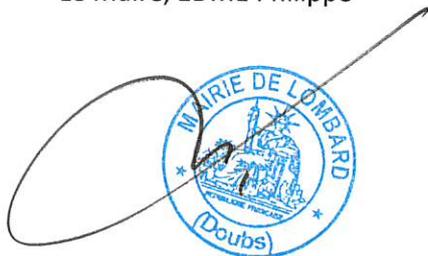
Fin de la séance 21H30

Prochain conseil le 23/10/2024

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-31	Validation devis voirie rue des Vignes
2024-32	Libération caution Angélique CUCHE

Le Maire, EDME Philippe



La secrétaire, DODY Sylvie